

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2020_097

OBJET :

COMMISSION N°4

*Vote de la Décision
budgétaire Modificative
n°1 au budget principal*

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 47

Suppléants présents : 2

Procurations : 2

Nombre de votants : 51

Présents :

Luc FOUTRY, Vice-Président
Bernard CHOCRAUX, Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, Vice-Présidente

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Arnaud HOTTIN, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Raymond NAMYST, Olivier VERCROY, Bernadette SION, Patrick LEMAIRE, Marion DUBOIS-EECKMAN, Frédéric MINET, Michel DUPONT, Odile RIGA, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Jean-Louis DAUCHY, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Marie ENJALBERT, Frédéric SZYMCAK, Bruno RUSINEK, Valérie NEIRYNCK, Marie CIETERS, Yves LEFEBVRE, Luc MONNET, Michel MAILLARD, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Christine SYMOENS, Marie-Line BENDLEWSKI

Ne prenant pas part aux votes :

Jean-Luc DETAVERNIER, Président
Bernard CORTEQUISSE, Vice-Président
Eric MOMONT, Vice-Président
Jean-Michel DELERIVE, Vice-Président
Yannick LASSALLE, Vice-Président

Ont donné pouvoir :

Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Didier WIBAUX, procuration à Marie CIETERS

Absents excusés :

Sylvain BEAUVOIS
José ROUCOU, remplacé par sa suppléante Christine SYMOENS
Pascal FROMONT, remplacé par sa suppléante Marie-Line BENDLEWSKI

Secrétaire de Séance :

Sylvain PEREZ

COMMISSION N°4**Vote de la Décision budgétaire modificative n°1 du Budget principal**

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération CC_2020_078 du conseil communautaire du 9 mars 2020 relative au vote du budget principal,
 Considérant la nécessité de modifier les crédits budgétaires.

Où l'exposé de son Président,

DECIDE (par 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 51 VOTANTS)

➤ De voter la décision budgétaire modificative n°1 du Budget principal

Décision Budgétaire Modificative n°1 Budget Principal

Section de fonctionnement

Service	Fonction	Chapitre	Article	Explications	Dépenses	Recettes
Développement économique Aide aux entreprises	90	011	611	Fonds de Transition par convention avec ILMS pour le versement de subvention aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19 pour 200 k€ et frais de gestion	35 000,00	
		67	6745		200 000,00	
Administration/Management	020	011	611	Pour fonds de transition	-35 000,00	
Animation jeunesse - ALSH	421	012	64131	Pour fonds de transition - pas de centre de loisirs en Avril et réduction en été 2020	-200 000,00	
Total section de fonctionnement					0,00	0,00

Section d'investissement

Service	Fonction	Chapitre	Article	Explications	Dépenses	Recettes
Développement économique Aide aux entreprises	90	27	274	Fonds de Transition par convention avec ILMS pour le versement de prêt d'honneur aux entreprises dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	265 000,00	
Aménagement du territoire Fonds de concours	020	204	2041412	Pour fonds de transition - enveloppe 2016-2020 non attribués	-265 000,00	
Total section d'Investissement					0,00	0,00

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
 Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
 Le Président

Jean-Luc DETAVERNIER